

## Outils RGPD de Broadbean pour ses clients

Depuis plus d'un an, Broadbean collabore avec ses partenaires et clients pour comprendre les besoins du secteur concernant le RGPD et pour développer un programme de travail et des fonctionnalités aidant ses clients à préparer et mettre en œuvre leurs politiques de conformité au RGPD.

Vous trouverez ci-dessous une description des fonctionnalités déjà fournies par Broadbean ou sur lesquelles nous travaillons actuellement pour les proposer à nos clients. Elles vous aideront, en votre qualité de responsable du traitement, à faire part de votre base juridique aux candidats avec lesquels vous travaillez, à gérer les données à caractère personnel que nous traitons pour votre compte et à appliquer efficacement votre politique de conservation des données.

Toutes les fonctionnalités ci-dessous doivent être disponibles avant le 25 mai 2018, à l'exception du travail de la *phase 2 (en gris)*, qui sera mis à disposition peu après. Quand une fonctionnalité sera disponible, les clients en seront informés à l'avance pour avoir suffisamment de temps pour s'y préparer.

## Conservation des données

Broadbean donnera aux clients la possibilité de configurer leurs propres périodes de conservation des données auprès de Broadbean

- Les dossiers de candidature dans Aplitrak peuvent être conservés jusqu'à 1 an (par défaut 6 mois) à partir du dépôt de candidature.
- Les candidats importés à partir de bases de données de CV de tiers et stockés comme « *présélectionnés* » pour un emploi dans Aplitrak peuvent aussi être conservés jusqu'à 1 an (par défaut 6 mois) à partir du moment de l'importation.
- Tous les candidats Talent Search peuvent être conservés jusqu'à 5 ans (par défaut 2 ans) à partir du moment où ils entrent dans le système.
- Dans Talent Search, cette période sera réinitialisée si le même candidat entre à nouveau dans le système via un nouveau dépôt de candidature, si ses données sont ensuite téléchargées à partir d'un canal externe de base de données de CV ou si ses données entrent à nouveau dans le système par l'intermédiaire d'autres importations.
- Dans l'interface de Talent Search, nous fournirons également une méthode pour réinitialiser manuellement la période de conservation dans le cas où l'enregistrement est toujours utile. Cela peut être le cas si le candidat communique toujours activement à des fins d'intérêt légitime ou lorsque l'utilisateur a obtenu un consentement verbal du candidat, si le consentement est la base juridique choisie.

Dans tous les cas, quand le dossier d'un candidat expire, les Informations personnelles du candidat sont automatiquement supprimées du système de Broadbean. Elles sont retirées ou anonymisées de manière à ce que, même si aucune Donnée à caractère personnel ne persiste, nous restions en mesure de déclarer avec précision la survenance d'un événement de candidature de candidat à partir d'un canal spécifique par rapport à l'annonce pertinente.

## Base juridique

Il est important pour les Responsables du traitement d'établir clairement la base juridique et l'objectif du traitement de toutes les Informations personnelles qu'ils recueillent. Les deux principales bases juridiques utilisées par les clients de Broadbean sont les « Intérêts légitimes » et le « Consentement ». Nous

recommandons fortement à nos clients de demander des conseils juridiques et d'examiner en particulier les [conseils de l'ICO](#) à ce sujet ainsi que les lignes directrices du G29 de la Commission européenne [sur le consentement](#) pour décider quelle base juridique est appropriée pour leur entreprise. Broadbean fournira des fonctionnalités pour les assister dans ces deux cas, tel que décrit ci-dessous.

**Nota bene : En raison de la place qu'occupe Broadbean dans le processus d'acquisition des candidats, dans la plupart des cas nous n'avons pas d'interaction directe avec les candidats avant de stocker leurs données. Par conséquent, nous ne sommes pas bien placés pour recueillir les consentements initiaux pour le compte de nos clients. Si, en tant que client de Broadbean, vous choisissez d'utiliser le consentement comme base juridique pour le traitement des données des candidats, nous vous recommandons d'examiner comment ce consentement initial peut être obtenu en conformité avec le RGPD, en particulier l'article 7 et le considérant 32.**

## Outils pour les Intérêts légitimes

Au moment où les données du candidat sont introduites dans les systèmes de Broadbean à partir d'un portail d'emploi ou d'une base de données de CV de tiers, les fonctionnalités ci-après seront disponibles en tant que mécanisme pour fournir aux candidats une Déclaration de confidentialité du client et les autres détails, tel que décrit à l'article 14 du RGPD :

- Les Clients peuvent configurer des courriels de réponse automatique dont l'envoi au candidat est déclenché quand un dossier de candidature est reçu par Broadbean. Le courriel est entièrement personnalisable en HTML intégral et peut inclure des pièces jointes. **Cette fonctionnalité est déjà disponible.**
- Pour les clients utilisant Talent Search, Broadbean fournira une fonctionnalité leur permettant de créer des courriels en HTML entièrement personnalisés (incluant des pièces jointes) dont l'envoi aux candidats peut être déclenché quand leur CV et leurs données sont téléchargés à partir d'une base de données de CV de tiers dans notre produit Search.
- Tous les courriels envoyés dans l'objectif d'informer le candidat en vertu de l'intérêt légitime seront enregistrés dans un journal, y compris une preuve de toute pièce jointe fournie.

## Outils pour le consentement

Les fonctionnalités ci-après seront disponibles pour les clients et permettront de recueillir et d'enregistrer les consentements supplémentaires ou d'étendre les consentements existants :

- Quand les données du candidat sont reçues par Broadbean dans le cadre d'une candidature pour un poste spécifique, les clients pourront configurer des courriels en HTML entièrement personnalisés (incluant des pièces jointes) à envoyer au candidat. Ces courriels peuvent comprendre une demande de consentement supplémentaire dans le but de fournir au candidat des informations sur d'autres opportunités d'emploi qui pourraient lui convenir.
  - Si le candidat clique sur le lien pour donner son consentement, nous recueillerons ce consentement et activerons d'autres fonctionnalités dans notre nouvelle interface Manage Responses, pour permettre par exemple au candidat d'être présélectionné pour d'autres postes.
  - Si le client utilise Talent Search, ce consentement déclenchera également le transfert des données du candidat dans Talent Search.
  - Si le candidat clique pour refuser son consentement, même après l'avoir initialement donné, ce choix est enregistré et toutes les fonctionnalités précédemment activées sont désactivées.

- Si le client utilise Talent Search, ce refus de consentement retirera également ses données de Talent Search.
  - Si le candidat ne prend pas de décision, aucune autre fonctionnalité n'est activée.
- Quand les données du candidat sont téléchargées à partir d'une base de données de CV de tiers ou autrement importées dans Talent Search à partir d'autres sources, un courriel en HTML entièrement personnalisé (incluant des pièces jointes) peut être configuré pour être envoyé au candidat afin de lui demander un consentement supplémentaire pour traiter ses données à caractère personnel en vue de lui présenter d'autres opportunités d'emploi pertinentes.
    - Si le candidat clique sur le lien pour donner son consentement, nous recueillerons ce consentement et fixerons la période de conservation du dossier de ce candidat comme vous l'avez configuré dans votre compte.
    - Si le candidat clique pour refuser son consentement, même après l'avoir initialement donné, ce choix est enregistré et le dossier du candidat est supprimé de Talent Search.
    - Si le candidat ne prend pas de décision, son dossier est supprimé de Talent Search après 30 jours.
  - Pour les clients utilisant Talent Search, Broadbean fournira une fonctionnalité permettant de créer un courriel en HTML entièrement personnalisé (incluant des pièces jointes) à envoyer automatiquement aux candidats à une échéance configurable avant l'expiration de la conservation des données. Ces courriels peuvent être utilisés par les clients souhaitant demander un renouvellement de consentement à un candidat afin de conserver ses données dans leur base de données Talent Search pour une période de conservation supplémentaire.
    - Si le candidat clique sur le lien pour donner son consentement, nous recueillerons ce consentement et fixerons la période de conservation de son dossier comme vous l'avez configuré dans votre compte.
    - Si le candidat clique pour refuser son consentement, ce choix est enregistré et le candidat est immédiatement retiré de votre base de données Talent Search.
    - Si le candidat ne prend pas de décision, l'expiration de l'enregistrement restera inchangée.

## Outils relatifs aux droits des candidats

Broadbean peut déjà vous fournir, sur demande, des détails sur les données à caractère personnel détenues concernant un candidat, et supprimer le dossier du candidat si nécessaire.

Nous reconnaissons qu'en vertu du RGPD le volume de demandes d'accès et de demandes de portabilité de données de personnes concernées peut substantiellement augmenter et que le nombre de candidats exerçant leur droit à l'oubli ou s'opposant au traitement peut aussi augmenter.

Broadbean développera de nouveaux outils et processus internes pour simplifier la satisfaction de ces demandes dans les délais lorsque nos clients les présenteront, et toutes ces demandes et actions seront enregistrées dans des audits.

Au deuxième semestre 2018, nous chercherons aussi à rendre accessible aux clients la partie administration de cette fonctionnalité, pour qu'ils puissent gérer ces demandes sans devoir s'adresser à l'équipe des services à la clientèle de Broadbean.

## Expiration de compte

Nous avons rédigé un nouveau Contrat de traitement de données qui clarifie que, lorsqu'un contrat expire ou est annulé, Broadbean n'a aucun droit légal sur les données à caractère personnel se trouvant dans ce

compte et a donc l'obligation de les supprimer. Un délai de grâce de 15 jours est prévu entre le verrouillage de l'utilisation d'un compte au moment où il expire et la suppression automatique des données du compte.

Si vous demandez que vos données en tant que candidat soient exportées et renvoyées, vous devrez le demander à l'avance, fournir un emplacement SFTP adéquat pour que nous transférons vos données et allouer un délai suffisant pour réaliser l'exportation avant la suppression définitive.